



SEPTEMBRE

INFORMATIONS DE LA MAIRIE

Inscriptions sur la liste électorale avant le 31 décembre 2013

Veillez vous munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Ouverture de la Mairie : du lundi au vendredi de 11 h à 12 h et de 14 h à 18 h
ou via le site internet de la commune : www.sauvagnon.fr - rubrique : démarches administratives/Papiers-citoyenneté/Vie citoyenne

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement
pendant les vacances de Toussaint
du 21 au 31 octobre 2013

Pour les enfants de 3 ans
(scolarisés) à 12 ans.
Places limitées

Garderie le matin de 7 h 30 à 9 h
et le soir de 17 h à 18 h 45.

Tarifs : 13,00 € la journée,
repas du midi compris,

Renseignements et inscriptions
dès maintenant en Mairie.

Rencontres ASSO'VAGNON

Samedi 7 septembre 2013

de 15 h à 18 h

devant la Salle des Sports

Retrouvez l'ensemble de nos associations
Communales et Intercommunales : stands,
démonstrations des ateliers.

Dans le but de favoriser votre recherche
d'emploi, la Mairie de Sauvagnon et la
Communauté de Communes du Luy-de-Béarn
vous proposent de compléter un questionnaire
à retirer en Mairie.

RENTREE SCOLAIRE

pour les écoles Maternelle et Elémentaire
Le mardi 3 septembre 2013 à 8h45



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

A compter du **mardi 3 septembre 2013**, ouverture
aux horaires habituels :
mardi de 16h30 à 18h30
mercredi de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h
et vendredi de 18 h à 19 h

Communiqué du Réveil Sauvagnonnais : section Gym fitness enfants et adultes
Réinscriptions le mercredi 04 septembre de 16 h à 20 h au local du Réveil
(sous-sol du Centre Festif)



Dimanche 1er septembre 2013

Randonnée cycliste

« la Sauvagnonnaise »

Inscriptions à partir de 7 h 30

Nombreux lots - Repas sur réservation auprès

de M. LALEU : 05.59.33.10.29

ou par mail : laludaniel@hotmail.fr

Inscriptions et réinscriptions au catéchisme

le mercredi 11 septembre et le samedi

14 septembre de 10 h à 11 h 30

salle A. Morin (en face de la bibliothèque)

Renseignements : Agnès NAVAILLES au

05.59.33.95.95 ou 06.11.83.63.77

Paroisse de Ste-Quitterie : l'abbé

Alexandre est remplacé par l'abbé Fidèle

venant de Biarritz Il loge au presbytère

d'Uzein. Tél. : 05.59.33.24.47

Il sera le prêtre desservant Sauvagnon,
l'abbé Arago, résidant à Arzacq demeurant
curé de Ste-Quitterie.

Cabaret Sauvagnon

Dimanche 15 septembre

Les chemins de Faire :

Un voyage à travers le temps et l'espace : imaginez que le train devait passer par ici et qu'il ne passera pas par là. Mais si tout le monde n'avait pas entendu la nouvelle ?

A commencer par l'ingénieur qui a conçu le projet de la ligne Paris - Madrid ...

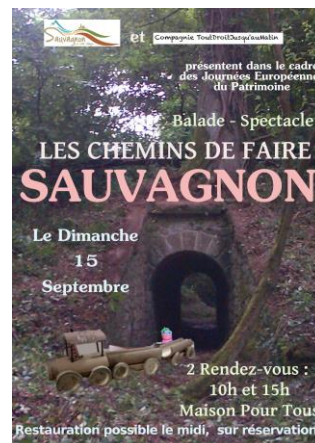
Des voyageurs qui ont pris racine, un homme qui poursuit son rêve de construction même si son temps s'est arrêté..

A travers une balade - spectacle (environ 2h) autour de ces ouvrages sauvagnonnais méconnus datant du début du 20^{ème} siècle, la Cie ToutDroitJusqu'auMatin et la Commission Culture de la Mairie de Sauvagnon, vous emmènent hors des sentiers battus, à la recherche du rail perdu, mais d'un patrimoine retrouvé.

2 Balades prévues : 10h et 15h - RDV à la Maison pour Tous
Repas du midi sur place possible sur réservation, par le restaurant
La Belle Histoire.

Renseignements : 05 59 33 11 91 ou sur www.sauvagnon.fr

Bottes ou chaussures randonnées et pantalons à prévoir !



FOULEES DU REVEIL SAUVAGNONNAIS

Résultats des courses :

- * 6 km : **HOMMES** : 1°: R. Batelica : 21mn 23s - 2°: K. Lassere : 21mn 24s -
3°: A. Serrano : 22mn 18s.
FEMMES : 1^{ère} : C. Loustau : 29mn 03s - 2^{ème} : M. Loustau : 33mn 08s -
3^{ème} : K. Laplace : 34mn 13s (Sauvagnonnaise)
- * 12 km : **HOMMES** : 1°: L. Médus : 42mn 01s - 2°: L. Dumergues : 42mn 57s -
3°: J.L. Grisnax : 43mn 18s
FEMMES : 1^{ère} : M.L. Dumergues : 46mn 24s - 2^{ème} : C. Bregnias : 52mn 43s
3^{ème} : A.Sengèle : 57mn 06s

Tout le classement sur le site : www.reveil-sauvagnonnais.fr

TOMBOLA DU COMITE DES FETES ET D'ANIMATION

Les gagnants sont : un vol de 45 mn au dessus des Pyrénées (M. L.Dufour) - une friteuse (M. T. Herran) - une Smartbox « tentation pour deux » (M. F. Laborde) - une caisse de champagne (M. Souk) une caisse de champagne (M. Legrand) - un bon pour le restaurant « la Baie d'Halong » (M. Castaing) - bons pour la pâtisserie Galabert (M. Pinchon - M. Joly) - un bon pour le magasin Halle Ibaba (M. Pourtaux) - un bon pour la Brasserie du Pont Long (M. Joly) - un bon pour le restaurant Le Relais (M. P. Marceddu) - un bon pour la Pizzeria Tutti Piz (Mme N. Bonneau) - un bon pour Ferme Envie (M. Santin) - un bon pour le fleuriste Papyrus (M. Lanusse) - un bon pour le magasin D'un regard à l'autre (M. J.L. Brasseur) - un bon pour le restaurant le Bon Coin (M. Côte) - un coffret Cavavin (M. Legoassé) - bons chez le fleuriste Galanthe (M. Pillaro - M. Goer - M. Plouraboué).

Si vous êtes l'un des heureux gagnants, merci de prendre contact avec Aurélie au 06.83.78.37.27

Divagation des animaux

Art.99.6 du règlement sanitaire départemental

Il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique ainsi que dans les halles et marchés. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine autant qu'ils sont tenus en laisse.



Élimination de déchet par le feu

Art. 84 du règlement sanitaire départemental

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tous autres déchets est également interdit.

Art. 103.2 du règlement sanitaire départemental

« Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, en particulier tels que les tondeuses à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses, ou les scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués qu'après avoir pris toutes les mesures utiles pour préserver et le repos et la tranquillité du voisinage.

Ces travaux ne pourront être exécutés que :

- Les jours ouvrables de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les Samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les Dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 »

et dans la Communauté de Communes

ECOLE DE MUSIQUE du Luy-de-Béarn : rentrée 2013/2014

o Inscriptions des nouveaux élèves :

Mercredi 4 septembre : de 14h à 19h } au Centre A. Peyret
Vendredi 6 septembre : de 16h à 20h } à Serres-Castet

Les enfants pourront essayer les instruments de musique et rencontrer les professeurs.

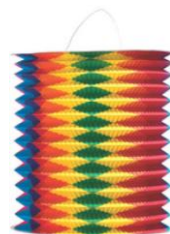
Renseignements : Mme PEREIRA, Directrice de l'Ecole de Musique : 06.13.10.00.22
ou www.luydebearn.fr

A.S. PONT-LONG

Pour tout renseignement concernant la reprise et les inscriptions à Ecole de Rugby
contacter LACASSIA Claude au 06.86.26.05.36



Samedi 21 septembre 2013 au Parc Lechaud :



L'association Art et Terroir vous invite

« Sous les lampions de Sauvagnon », il va y avoir des étincelles !

- de 18h à 19h30 : bal-guinguette (sur plancher)
 - de 18h à 19h : Nadine (professeur de danse au sein du Réveil Sauvagnonnais) et Maurice CAMPAGNE vont vous initier aux pas de danses.
 - 19h30 à 21h : repas (agneau grillé au feu de bois/flageolets - fromage du pays - tarte aux pommes - vin - café)
 - Prix : 12 € adulte / 8 € enfant jusqu'à 12 ans
 - Buvette - Sandwichs/chips
 - 21h à 23h : 2ème partie - variétés années 80-90
- Animation par l'orchestre « ETINCELLE » du Gers
- A partir de 22h30 : Feu de la St-Jean

Repas sur réservation au : 06.73.22.49.31 (jusqu'au 13 septembre)



"La Mairie chez vous" : Grâce à notre site Internet www.sauvagnon.fr tous les comptes rendus et informations municipales sont consultables chez vous.

Si vous désirez recevoir la feuille du mois par courriel, envoyez-nous un message avec vos coordonnées : mairie@sauvagnon.fr

Tél. Mairie : 05.59.33.11.91 - Fax : 05.59.33.32.70

Horaires d'ouvertures au public : du lundi au vendredi de 11 h à 12 h et de 14 h à 18 h